

ASSEMBLÉE NATIONALE

12 avril 2013

REPRÉSENTATION DES FRANÇAIS ÉTABLIS HORS DE FRANCE - (N° 884)

Commission	
Gouvernement	

RETIRÉ AVANT DISCUSSION**AMENDEMENT**

N ° 21

présenté par

M. Cordery, Mme Le Dain, M. Arnaud Leroy, Mme Lemaire, M. Amirshahi et les membres du
groupe socialiste, républicain et citoyen

ARTICLE 21

Supprimer par deux fois le mot :

« Haut ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de conséquence.